

Nous vous avons présenté l'Alliance des associations de retraités prestataires des régimes complémentaires de retraite du Québec dans notre **APRvite** n° 3.

Cette association de défense des droits des retraités a déjà obtenu des amendements au projet de loi 102, *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. La bataille est toutefois loin d'être gagnée sur le fond, car le ministre Boisclair refuse toujours de reconnaître les principes d'équité que défend l'Alliance.

L'Alliance constitue la plus importante force politique que les retraités puissent se donner sur cette question. Nous vous transmettons le message que nous a livré le président, monsieur Guy Huot, et nous vous invitons à supporter de façon tangible, c'est-à-dire en espèces sonnantes et trébuchantes, les bénévoles de l'Alliance qui défendent vos droits et vos intérêts. Nous vous avons préparé un carton-réponse et une enveloppe à fenêtre : il ne reste qu'à signer le carton, à joindre votre chèque et à poster le tout.

ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS
prestataires des régimes complémentaires de retraite du Québec

L'Alliance a besoin de votre appui financier pour défendre vos intérêts!

L'Alliance des associations de retraités prestataires des régimes complémentaires de retraite du Québec est une association à but non lucratif fondée récemment pour défendre les droits de tous les retraités prestataires des régimes complémentaires de retraite publics, parapublics et privés. Au cours de sa courte existence, cette jeune association a déjà manifesté son dynamisme en présentant un mémoire à la Commission parlementaire tenue en mai dernier concernant le projet de loi 102.

De plus, l'Alliance a mené une vigoureuse campagne d'information en faveur des retraités, au nom de la démocratie et de l'équité. Nous devons continuer le combat pour faire reconnaître le droit des retraités dans la gestion des caisses de retraite. Compte tenu des efforts intenses consentis depuis le début de cette année 2000, notre Alliance a des besoins urgents de financement pour lesquels nous lançons une souscription volontaire auprès de nos membres, amis et alliés.

Nous sollicitons donc votre participation à cet effort de financement en vous demandant de nous faire parvenir une contribution volontaire qui donnera à l'Alliance les moyens de continuer le combat en votre nom.

Guy Huot, président
septembre 2000